

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus		
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 50	PARIS — D.	2 ^h 30 s.	9 ^h 30 s.	7 ^h 30 m.	CAHORS — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 20	9 ^h 40	3 ^h 40	CAHORS — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercuès	6 45	1 14	6 19	— Express.	8 »	5 45	3 15	Sept-Ponts	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX	7 40	10 49	4 40	CAPDENAC D.	7 45	11 30	5 10
Parnac	7 3	1 25	6 19	BORDEAUX	» »	» »	» »	Cleureac	5 11	11 23	5 57	ARCAMBAL	8 11	11 54	5 28	Lamadefaine	7 55	11 44	5 21
Luzach	7 18	1 47	6 44	M.-Libos — D.	8 40	3 55	8 55	Montpezat	5 31	11 52	6 25	Vers	8 11	12 15	5 38	Toirac	8 10	12 8	5 34
Castelfranc	7 31	1 59	6 48	Fumel	8 48	3 15	9 3	Borredon	5 45	12 6	6 42	Saint-Géry	8 18	12 18	5 44	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Pay-Evègue	7 43	2 8	7 8	Soulrac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Causade	5 55	12 16	6 56	Conduché	8 34	12 55	6 »	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Duravel	7 53	2 13	7 13	Duravel	9 10	3 38	9 26	Réalville	6 5	12 26	7 8	St-Martin-Lab.	8 54	1 15	6 18	St-Cirg, halte.	9 3	1 36	6 31
Soulrac-Touzac	8 6	2 29	7 33	Pay-Evègue	9 19	3 43	9 36	Albas	6 13	12 34	7 18	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	Conduché	9 11	1 45	6 33
M.-Libos — A.	8 13	2 35	7 39	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Ponneuve	6 22	12 43	7 28	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51
Luzach	9 47	4 19	10 6	Luzach	9 47	4 19	10 6	Montauban, A.	6 39	1 7	7 45	Caillac	9 17	1 59	6 36	Vers	9 34	2 29	7 »
Parnac	9 57	4 30	10 17	PARIS — A.	10 9	4 43	10 29	Libenque	9 19	12 9	6 15	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	ARCAMBAL	9 44	2 46	7 »
Mercuès	10 9	4 43	10 29	BORDEAUX	10 25	5 1	10 47	Cleureac	9 29	12 13	6 24	Toirac	9 44	2 35	7 1	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 22
CAHORS — A.	11 46	4 18	2 49	TOULOUSE A.	8 25	3 55	9 41	Sept-Ponts	9 42	12 30	6 36	Lamadefaine	9 58	3 »	7 14	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 4 Décembre.

LE TONKIN ET MADAGASCAR

M. de Freycinet semble avoir épuisé sa condescendance, qu'on disait inépuisable, en concessions faites aux censeurs du budget des finances. Peut-être d'ailleurs est-il plutôt ministre des affaires étrangères que président du conseil et croit-il à l'autonomie des portefeuilles. Cela semble résulter des commentaires dont il a accompagné les mémoires de M. Sadi-Carnot.

Toujours est-il, que M. de Freycinet, a défendu avec fermeté le budget de son ministère; aussi a-t-il remporté une victoire complète. Nous conservons un ambassadeur au Vatican, malgré le désir formel de M. Michelin; et ni M. Georges Périn à l'extrême-gauche, ni M. de Lanjuinais à droite, n'ont pu obtenir l'évacuation du Tonkin. Nous ne parlons pas de notre établissement à Madagascar, qui jouit du rare privilège de ne pas être attaqué par personne.

En votant à des majorités très différentes, tous les crédits, la Chambre a fait preuve d'un sens politique dont il faut louer. Mais la discussion qui a précédé le vote est moins digne d'éloges. Les orateurs de la droite, particulièrement, ont réclamé l'évacuation de l'Annam et du Tonkin, avec une vigueur qui s'explique par le souvenir de la dernière campagne électorale. Assurément, à la fin de 1885, après Lang-Son, l'occupation n'était guère populaire; les fautes successives commises par M. Jules Ferry avaient fortement surexcité l'opinion. Mais la droite aurait tort de croire que le pays est aujourd'hui encore dans les mêmes dispositions; ce qui l'irritait surtout, alors, c'était

cette guerre non déclarée et pourtant permanente, et les sacrifices en hommes et en argent qu'elle exigeait sans compensations appréciables. Aujourd'hui, la situation est modifiée; un traité a été conclu, l'Annam et le Tonkin sont placés sans conteste sous notre protectorat, nos nationaux ont commencé à créer des établissements dans le delta du fleuve Rouge. Les esprits les plus pacifiques ne comprendraient pas qu'on choisit justement pour reculer, le moment où nous n'avons plus à lutter que contre les difficultés d'organisation.

M. de Lanjuinais, il est vrai, ne proposait qu'une évacuation partielle. Mais c'est là un projet dont le premier défaut est d'être irréalisable, car le moindre recul de notre part ferait surgir des prétentions, des difficultés nouvelles, qui nous obligeraient soit à recommencer la guerre, soit à nous retirer définitivement. Pour tous les orientaux, un seul pas fait en arrière serait l'annonce de notre départ final. Il est probable, par exemple, que nos milices indigènes, abandonnées à elles-mêmes, commenceraient par massacrer leurs chefs européens, afin de mériter le pardon des mandarins insoumis. Pouvons-nous, d'autre part, sacrifier les intérêts et sans doute les existences des français que nous avons appelés au Tonkin pour commercer?

Notre honneur nous permet-il de livrer aux vengeances chinoises et annamites, les centaines de mille chrétiens qui ont été nos premiers partisans et qui paieraient sans doute de leurs têtes leur dévouement? Cela n'est pas possible.

Nous avons été assez réservés en ce qui concerne l'expédition du Tonkin à l'origine, assez sévères plus tard à l'égard de M. Jules

Ferry, pour dire que le gouvernement actuel n'a pas le droit de se soustraire au lourd héritage qu'il a accepté. Nous ne pouvons abandonner l'Annam et le Tonkin, ni entièrement, ni partiellement. Il faut nécessairement les organiser fortement et pratiquer à l'égard de nos voisins, la politique conciliante, mais ferme, que nous n'aurions jamais dû abandonner.

Et c'est ici qu'apparaît le caractère maladroite des discours prononcés par les orateurs de la droite et de l'extrême-gauche. Les mandarins chinois qui suivent nos débats politiques avec une grande attention savent que leur opinion sur l'Annam et le Tonkin, est partagée par une forte minorité de députés français. Ils ne désespèrent pas de voir un jour au pouvoir les partisans de l'évacuation. C'est pourquoi ils n'abandonnent pas leurs secrètes prétentions et pourquoi ils ne laissent échapper aucune occasion de nous créer des difficultés nouvelles, afin de fournir des arguments à leur allié de la Chambre des députés. Or, nous trouvons anti-patriotique ou tout au moins maladroite l'attitude des députés qui favorisent ainsi nos ennemis implacables, sans qu'ils aient l'excuse de présenter une solution réalisable de la question de l'Annam et du Tonkin.

Par une contradiction assez bizarre, les orateurs qui ont pris la parole au sujet des crédits de Madagascar, loin de demander l'évacuation, ont réclamé une intervention active et immédiate. On ne s'explique pas très-bien pourquoi le courant d'opinion parlementaire ultra-pacifique, en ce qui concerne le Tonkin, devient tout à coup si belliqueux en ce qui concerne Madagascar. Cela tient sans doute à ce que les orateurs obéissent plutôt à des raisons de sen-

timent qu'à des considérations de politique nationale. Pour nous, il nous semblerait aussi regrettable de recommencer les hostilités à Madagascar que de battre en retraite au Tonkin. La même politique persévérante, digne et ferme peut obtenir ici et là des résultats suffisants pour qu'on n'en vienne pas aux mesures extrêmes.

Nous sommes heureux de noter que M. de Freycinet s'est fait à la tribune l'interprète de cette manière de voir, mais nous regrettons de constater qu'aucun membre de la droite — sauf M. Freppel, — ne figure dans la majorité qui a sanctionné la politique extérieure du président du conseil. Voilà pourtant une circonstance où le patriotisme aurait dû faire taire l'esprit de parti.

Démission du ministère

Paris, 3 décembre.

Le ministère vient de donner sa démission. Nous donnons aux dernières nouvelles, les détails sur la crise.

LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 décembre

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

M. Dugué de la Fauconnerie critique l'administration française et regrette que le sentiment de l'autorité s'affaiblisse. L'orateur fait d'une façon très spirituelle le récit de sa conversion républicaine il y a cinq ans avec Gambetta, conversion qu'il n'a pas continuée parce que la République n'a pas changé de système. Tout le monde veut la paix et tout le monde veut aussi la transformation de notre administration administrative.

— Oh! certainement il y a du louche là-dessous!

Pour ne pas montrer son trouble, il remercia de nouveau Wilhelmine, salua le comte et s'éloigna, repassant dans son esprit tout ce qui lui était arrivé depuis sa demande de renseignements à l'ambassade d'Allemagne.

Cet homme qui l'avait si bien accueilli, qui l'avait fait causer, n'avait plus répondu à ses lettres, n'avait plus voulu le recevoir, et c'est justement chez lui qu'il était appelé à travailler; comme eut-elle de jeu, le peintre risquait de se casser le cou, et quand il voulait se rendre compte de la façon dont l'accident était arrivé, on ne voulait plus lui montrer l'échelle sur laquelle il était monté.

Tout cela devenait bien extraordinaire! Si cet enchaînement de faits était dû simplement au hasard, il faut avouer que le hasard a parfois de singuliers caprices! Qu'était-ce encore que ce Gaudru dont il venait d'entendre prononcer le nom pour la première fois? Quel rôle remplissait dans tout cela ce nouveau personnage?

Il fallait observer et jouer serré, car les adversaires paraissaient disposés à ne reculer devant rien.

Telles sont les réflexions que se faisait Farandole en retournant chez lui, très perplexe, bien décidé à ne parler de rien à sa femme, pas même de son accident, mais résolu à aller jusqu'au bout malgré les dangers qu'il pouvait courir, et à avoir le dernier mot de cette étrange affaire.

Quand le peintre eut quitté l'appartement de la rue Pierre-Charron, le comte fixa Wilhelmine

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

85

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE Les reptiles mordent XVII

FARANDOLE PARTAGE LES SOUPçons DE WILHELMINE

— Vous expliquez-vous, monsieur, comment l'accident est arrivé? demanda-t-il,

— Non, monsieur le comte...

— Sans doute un barreau de l'échelle qui aura tourné sous votre pied?

— Probablement.

— Il y avait longtemps que l'échelle n'avait pas servi et vous avez eu tort de ne pas l'examiner avant d'y monter, dit le comte.

— On ne pense pas à tout, répondit Farandole, surpris de l'intérêt que le comte semblait lui porter.

Et cependant M. de Grüber n'avait pas l'air de le reconnaître. Le peintre jugea qu'il n'était pas utile de lui rappeler la visite qu'il lui avait faite à l'ambassade. Il n'y pensait sans doute plus déjà. Ces gens-là voient tant de monde! D'ailleurs cela ne pouvait pas le servir. Il était plus sage de ne rien dire et d'observer. Il espérait bien avoir une nouvelle entrevue avec M^{lle} de Grüber, et cette fois il apprendrait sûrement quelque chose. D'autant plus qu'il raconterait à Marinette les soup-

çons qui lui étaient venus et que celle-ci pourrait peut-être lui donner sur l'incident du boulevard Montmartre quelques détails complémentaires, qui serviraient à le mettre sur la voie, avec l'aide de M^{lle} de Grüber.

L'ouvrier gardait le silence, attendant que le comte l'interrogât de nouveau, cherchant un prétexte pour s'éloigner, quand M. de Grüber lui dit :

— Cet accident ne vous empêchera pas de terminer votre travail?

— Certainement, monsieur le comte... mais je prendrai la précaution d'examiner l'échelle avant de m'y hasarder une seconde fois.

Le comte ne sourcilla pas.

— Ce sera sage, dit-il.

— Et je vais même, reprit Farandole, jeter un coup d'œil en descendant sur celle qui a failli m'envoyer *ad patres*, pour me rendre compte de la façon dont j'ai si lestement dégringolé.

M. de Grüber était devenu pâle.

— A quoi bon? fit-il avec un embarras visible... Il est probable que les domestiques l'ont emporté déjà...

Le peintre regarda le comte étonné.

— Ils me diront bien où ils l'ont mise, murmura-t-il.

— Ils seraient obligés de vous conduire, et j'ai besoin de tout mon monde en ce moment, reprit sèchement M. de Grüber. C'est l'heure du déjeuner.

Farandole eut un geste de surprise.

Pourquoi le comte ne veut-il pas que j'examine cette échelle? pensa-t-il. Est-ce

que?...

Il n'osa pas formuler le soupçon qui lui était venu. Il ajouta toujours mentalement :

— J'en aurai le cœur net! je saurai ce que tout cela veut dire!

M. de Grüber avait semblé lire sur le front de l'ouvrier la pensée qui lui était venue. Son œil était devenu féroce. Il songea que ce serait maladroite de s'opposer plus longtemps au désir de Farandole.

— Si vous y tenez absolument, reprit-il, je vais vous faire conduire à l'écurie où on l'a sans doute remise.

En même temps, il sonna.

— Que monsieur le comte ne se donne pas cette peine! se récria le mari d'Amélie, c'était une simple fantaisie!

Un domestique était entré,

— Voulez-vous conduire monsieur à l'endroit où l'on a serré l'échelle du haut de laquelle il est si malheureusement tombé...

Le domestique regarda le comte.

— Cela me serait difficile, répondit-il.

— Pourquoi?

— L'échelle avait été apportée par un domestique de M. Gaudru. Et comme le domestique était encore là quand l'accident est arrivé, il l'a remportée pour la faire arranger tout de suite.

Le comte se tourna vers Farandole :

— Vous avez entendu?

— Oui, monsieur le comte, répondit l'ouvrier.

Il ajouta mentalement :

M. Niel veut interroger le ministre de l'intérieur sur la façon regrettable dont sont traitées par les préfets, les municipalités réactionnaires, alors qu'il ne s'agit que de questions purement administratives.

M. le ministre de l'intérieur ne veut pas répondre à des accusations sans preuves. Nous avons, dit-il, pratiqué une politique d'apaisement; le pays lui a donné son consentement. Nous espérons que le parlement ne lui marchandera pas son concours. (Applaudissements à gauche.)

La discussion générale est close.
M. Colfabru soutient un amendement tendant à supprimer le crédit de 26,000 fr. affecté au sous-secrétaire d'Etat et à son cabinet.

M. le président du conseil. — L'honorable M. Colfabru déclare qu'il ne saurait y avoir compatibilité entre les fonctions de ministre et de sous-secrétaire d'Etat, et celles de député ou de sénateur. C'est là une thèse constitutionnelle dont la discussion ne saurait s'ouvrir à propos d'une simple suppression de crédit.

M. de Freycinet demande que toutes les questions non urgentes soient remises, car il y a un grand intérêt à ce que le budget soit voté en temps utile. Et puis, tant que le budget actuel n'aura pas été voté il sera beaucoup plus difficile pour le cabinet de faire les réformes fiscales que tout le monde sollicite. C'est pour préparer un budget sérieux pour 1888 que nous demandons un vote rapide du budget en cours de discussion qui n'est qu'un budget d'attente. (Applaudissements.)

L'amendement de M. Colfabru est repoussé par 275 voix contre 238.

M. Maurice Faure demande une réduction de 90,000 fr. sur le personnel de l'administration centrale.

M. Arène demande au ministre de la marine de démentir la dépêche concernant le *Chandernagor*, qui aurait fait naufrage avec 1,200 légionnaires.

L'amiral Aube répond que ce navire doit être au Tonkin et que la nouvelle doit être fautive.

L'amendement Faure est adopté par 398 voix contre 158.

Les deux premiers chapitres sont adoptés.

M. Faure demande la réduction du traitement des préfets.

M. Sarrien déclare repousser l'amendement, qui est rejeté.

La Chambre décide de siéger demain.
La séance est levée.

SÉNAT

Séance du 2 décembre 1886.

La discussion du projet des aliénés a continué aujourd'hui, malgré l'absence de M. Sarrien, retenu à la Chambre des députés par la discussion du budget de son ministère, et qui a chargé M. Cazelles, commissaire du gouvernement, de le remplacer pour cette séance devant le Sénat.

L'œuvre de la commission sénatoriale avait le défaut d'être compliquée. Aujourd'hui, grâce à l'intervention de M. Bardoux, une des complications a disparu : c'était la création d'une commission permanente des aliénés dans chaque département.

M. Bardoux a proposé et le Sénat a accepté, de se contenter d'un docteur et d'un administrateur, qui garantiront suffisamment la personne et les biens des aliénés.

En revanche, on a maintenu, malgré M. de Gavardie le conseil supérieur et les inspecteurs généraux des aliénés.

de son regard froid et cruel.

— Que vous racontait donc cet homme, demanda-t-il quand je suis entré ?

La jeune fille eut un tressaillement de crainte involontaire, puis elle se remit, et regardant à son tour le comte d'un air tranquille et ferme :

— Je vais vous le dire, mon père, répondit-elle.

XVIII

PÈRE ET FILLE

Le comte avait fait un brusque mouvement de surprise. Le ton résolu de la jeune fille l'avait étonné.

— Je vous écoute, mademoiselle, dit-il néanmoins sans se départir de son flegme ordinaire.

Les domestiques venaient d'apporter le déjeuner. Ils se tenaient debout autour de la table, prêts à servir. Le comte les renvoya.

— Ne nous dérangez pas, fit-il.

— Les serviteurs s'inclinèrent et disparurent.

Wilhelmine était très émue.

Allait-elle dire à son père les soupçons, tous les soupçons qui lui étaient venus ? Valait-il mieux dissimuler ce qu'elle savait et attendre qu'elle eût une certitude ?

Elle s'était bien avancée pour reculer maintenant, puis elle n'ignorait pas que le temps pressait. On achevait avec une sorte de fièvre les préparatifs de son mariage, et elle voyait, dans la hâte de son père, qu'il y avait autre chose que le simple désir de la rendre heureuse en la donnant

INFORMATIONS

Conseil de Cabinet. — Un conseil de Cabinet s'est réuni jeudi matin au ministère des affaires étrangères.

M. de Freycinet a communiqué au conseil une dépêche de M. Vial, qui est chargé provisoirement des fonctions de résident général en Indo-Chine. Cette dépêche confirme le douloureux incident survenu au Tonkin et elle fait savoir que sur la frontière, à Monglo, M. Kaitce, interprète de la commission de délimitation, a été attaqué par une bande de brigands chinois. Après une longue lutte, il a succombé, ainsi que son secrétaire, 5 chasseurs à pied et 7 miliciens tonkinois.

Un détachement a été envoyé immédiatement sur les lieux, et des ordres ont été donnés pour purger la contrée des bandes de pirates qui l'infectent.

Nouvelles du Sénégal. — Le lieutenant-gouverneur du Sénégal, le docteur Bayol, télégraphie en date du 30 novembre au ministre de la marine :

« Le *Goëland* a bombardé les villages de Blacchoto et Amanou. La défense a été énergique. Une compagnie de débarquement et 300 auxiliaires sont descendus et ont brûlé les villages. Le commandant Lecomte a été blessé légèrement. Le quartier-maître Guillemet l'a été grièvement. 2 hommes et 12 auxiliaires ont été également blessés. Nous continuons les opérations. »

L'amiral Aube a reçu confirmation de l'engagement. Il a télégraphié au gouverneur du Sénégal de lui envoyer aussitôt les noms des blessés.

Londres. — Mercredi soir, une représentation a été donnée par une troupe française au théâtre de Sa Majesté au profit des inondés du Midi. Mme la comtesse de Paris, M. le duc de Nemours et toute l'ambassade de France y assistaient.

Question bulgare. — Suivant le *Figaro*, l'entente serait sur le point de se faire entre la Russie et l'Autriche au sujet de la question bulgare, grâce à l'entremise de l'Allemagne.

Le canal de Suez. — La démarche de la France, demandant à l'Angleterre une réponse définitive concernant le canal de Suez, a causé beaucoup d'émotion à Londres.

Factionnaire attaqué. — Au cours de la nuit dernière, un malfaiteur resté inconnu, a attaqué un factionnaire du polygone de Vincennes. La sentinelle a été obligée de faire usage de ses armes et son adversaire a disparu. On le recherche activement.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Pour les inondés. — La presse caudorcienne, sans distinction d'opinions, suivant l'exemple de la presse parisienne et départementale, se proposerait, assure-t-on, de donner une fête au profit des malheureux inondés du midi. Nous nous associons de tout cœur à cette géné-

pour femme à Gaudru fils. Le comte devait avoir à cette union un intérêt puissant, un intérêt qu'elle ne s'expliquait pas, mais qu'elle devinait, qu'elle pressentait, pour ainsi dire. Et elle ne voulait pas épouser Gaudru, à tout prix. Cette union ferait le malheur de sa vie. Être unie pour toujours à un homme qui lui était déjà odieux et dont chaque jour augmentait sa répugnance pour lui ! Pouvait-elle se faire à cette idée et ne devait-elle pas lutter avec toutes les armes qui seraient en son pouvoir ?

Le mariage, qui lui paraissait si haïssable quand elle l'envisageait avec Gaudru fils, serait une chose si douce si on lui donnait pour époux celui qu'elle avait remarqué, qu'elle aimait !

Elle n'avait pas revu le lieutenant depuis la soirée de l'Elysée, bien qu'elle eût regardé cent fois dans la rue dans l'espérance de le voir passer sur son cheval, mais l'officier était de service et n'avait pas pu venir à Paris.

Ses paroles ardentes qu'il lui avait dites bourdonnaient encore à ses oreilles, chantaient en elle, — et maintenant plus que jamais, car si ce qu'elle supposait était vrai, si la pauvre marchande d'oranges, par exemple, était sa mère, c'est à elle qu'elle irait, c'est vers elle que son cœur la porterait. Elle laisserait le comte avec sa fortune, son rang dans le monde ; elle deviendrait Française et pauvre, et elle pourrait alors épouser le lieutenant, puisque celui-ci ne voyait d'autre empêchement à leur union que la nationalité et la richesse de la jeune fille !...

Et pour cela, pour pouvoir épouser, le jeune homme, il fallait rester libre, libre coûte que coûte !...

reuse initiative et faisons des vœux pour le succès de cette œuvre de bonne fraternité.

Crédit foncier. — Par décision de M. le gouverneur du Crédit foncier de France, notre compatriote, M. Joseph Daynard, vient d'être nommé directeur de la succursale du Lot, à Cahors, à partir du 1^{er} décembre courant.

Tirage au sort. — Le ministre de la guerre vient de fixer aux dates ci-après, les opérations du tirage au sort pour la formation de la classe 1886.

1^o Commencement du tirage, le lundi 24 janvier 1887 ;

2^o Clôture du tirage et envoi des résultats au ministère, le samedi 19 février.

Notre compatriote, le général Jeanningros, a été frappé, jeudi, à Paris, d'une attaque d'apoplexie. Son état s'est un peu amélioré aujourd'hui.

Décès militaires. — Le ministre de la guerre vient de prendre certaines mesures pour que les familles soient informées le plus rapidement possible des décès qui pourront survenir au Tonkin.

A cet effet, chaque courrier devra contenir la liste des militaires décédés depuis le dernier courrier. Le bureau des archives administratives dans lequel tous les actes de décès se centralisent, avisera immédiatement les conseils d'administration intéressés et ceux-ci informeront immédiatement les maires.

Des ordres ont été donnés pour que ces transmissions soient faites sans aucun délai.

Les chefs de corps sont responsables des retards.

Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Le dépouillement des bulletins de vote pour l'élection des membres du conseil départemental aura lieu le mardi, 7 décembre, à deux heures de relevée, dans la salle du conseil de préfecture, sous la présidence de M. le Préfet.

Les électeurs peuvent assister à cette opération.

Distributions de secours aux pauvres. — La commission chargée de répartir le produit de la tombola de charité du bal des pêcheurs à la ligne, a terminé, jeudi, son travail de répartition.

Une liste contenant les noms de 176 familles, les plus nécessiteuses de la ville, a été dressée ; chaque ménage doit recevoir des bons de pain et de bois. Le nombre des bons accordés correspond, autant que possible, au degré de misère constatée.

Les 176 familles secourues recevront, en totalité, 1,844 kilogrammes de pain et 3,085 fagots.

En outre, la commission a réservé une somme de 150 francs qui doit être répartie de la manière suivante :

50 fr. pour fourniture de tabac aux vieillards de l'hospice ; 50 fr. pour achat de jouets et de bonbons destinés aux orphelins de l'hospice ; 30 fr. pour les enfants pauvres de l'école maternelle de Labarre ; 20 fr. pour les enfants

Telle est la pensée qui emplissait tout entière l'âme de Wilhelmine et rendait la timide enfant capable des résolutions les plus énergiques...

Le comte attendait toujours. L'échec que sa criminelle tentative venait d'avoir l'avait rendu de fort mauvaise humeur, agité de mouvements d'impatience.

— Eh bien, mademoiselle, dit-il d'un ton dont il n'essaya même pas de tempérer la rudesse, j'attends toujours vos explications.

Wilhelmine fit un soubresaut involontaire.

— Je voudrais savoir, reprit brusquement le comte, pourquoi je vous trouve ici en tête à tête avec un ouvrier ?

— Mais, je vous l'ai dit, mon père.

— Vous m'avez dit que l'homme était tombé. Mais cela ne m'explique pas votre conversation avec lui.

— J'étais venue voir comment il allait, et il me racontait une histoire qui m'a vivement intéressée et qui ne manquerait pas de vous toucher aussi.

Le comte regarda sa fille comme pour lire dans sa pensée.

— Une histoire ? dit-il rudement. Quelle histoire pouvait vous narrer un homme que vous ne connaissez pas, qui n'est pas de votre monde ? quelque conte grossier, sans doute.

La jeune fille attacha sur son père ses regards limpides, qui le firent tressaillir malgré lui.

— Il s'agit dit-elle, d'une pauvre femme, une

pauvres de l'école maternelle de la rue du Lycée.

La distribution des bons a commencé aujourd'hui.

Imprudence. — Mercredi soir, au moment où la musique du 7^e allait à la gare de Cahors, chercher les conscrits et descendait le boulevard, un cheval attelé d'une voiture arrivait à fond de train sans crier gare.

Un enfant occupé à regarder la musique, ne faisait pas attention à la voiture, lorsqu'il fut renversé et les roues l'eussent infailliblement blessé, sans la promptitude avec laquelle M. C... l'a retiré de dessous la voiture.

L'enfant n'a pas eu de mal ; mais pourquoi autorise-t-on sur nos boulevards si fréquentés cette allure excessive des voitures ?

Vol. — Pendant la foire de Cahors, la nommée Louise Delmas, marchande ambulante, originaire du canton de Montignac (Dordogne), a été surprise au moment où elle enlevait, fort habilement, une porte-monnaie de la poche d'une ménagère de Pérn. Arrêtée et conduite sur le champ devant le tribunal correctionnel, cette voleuse émérite a été condamnée à deux mois de prison et écrouée à la maison d'arrêt.

Figac. — La nuit dernière, des maraudeurs se sont introduits dans une grange à Ceint-d'Eau, près Figac, et ont enlevé trois belles oies qu'ils sont allés saigner plus loin, sur le rebord du chemin qui va à Puy-de-Corn.

— La police de notre ville a mis, jeudi, en état d'arrestation, le nommé Antoine Castanet, tourneur en cuivre, âgé de 57 ans et né à Martel. Castanet est inculpé de vagabondage et a déjà subi trois condamnations.

Le même jour, la police arrêtait également pour le même motif, le nommé Armand Poissy, journalier, ayant subi lui aussi trois condamnations. Poissy est originaire des Basses-Pyrénées.

Lycée de Clermont. — Les cas de fièvre typhoïde devenant extrêmement nombreux, le recteur vient de licencier les élèves du Lycée.

Un enfant brûlé vif. — A Montpezat, un enfant de trois ans, s'étant approché du feu, a été un instant environné de flammes. Ses vêtements avaient pris feu et on a eu bien de la peine à les éteindre.

Le pauvre petit être, couvert d'horribles brûlures, vient de succomber.

Une évadon audacieuse. — Un prisonnier, nommé Altmayer, appartenant à une honorable et riche famille, s'est évadé de la prison où il avait été incarcéré, à la suite d'un vol de 40,000 fr., accompli au préjudice d'un banquier du boulevard Poissonnière.

On ne peut rien imaginer d'aussi fantastique, cela est incontestable, que la façon dont ce coquin s'est joué de ses gardiens, du directeur de Mazas et du juge d'instruction. Voici :

L'instruction sur l'affaire d'escroquerie reprochée à Altmayer, avait été confiée à M. Villiers, juge d'instruction. On ne sait encore de quelle façon le prévenu, amené à l'instruction réussit à s'emparer du cachet mobile du juge.

marchande d'oranges.

— Eh bien, cria brusquement le comte, pour cacher son trouble, qu'a-t-elle fait, cette marchande d'oranges ?

— Elle n'a rien fait, la malheureuse, et on l'a fait enfermer comme folle, avec d'autres folles.

— Que pouvons-nous faire à cela ? Cela ne nous regarde pas. C'est l'administration française qui aura commis quelque erreur involontaire.

— Ce n'est pas d'une erreur involontaire, fit énergiquement Wilhelmine, que la pauvre femme est victime... mais d'une véritable infamie... une infamie raisonnée, calculée.

Le fonctionnaire prussien fixa de nouveau sa fille, très anxieuse.

— Ah ça ! Wilhelmine, dans quel but me dites-vous cela ?

— Vous m'avez demandé, répondit tranquillement la jeune fille, de vous raconter ce que l'ouvrier m'avait dit.

— En quoi cela peut-il m'intéresser, moi, et vous intéresser, vous ?...

— Vous allez le savoir, mon père, répliqua la fille de la marchande d'oranges, de sa voix toujours calme.

Le comte ne tenait plus en place. Il s'agitait sur son fauteuil comme s'il avait été assis sur des plaques rougies... Où la jeune fille voulait-elle en venir ? Que savait-elle ? Que soupçonnait-elle plutôt ?...

Il cessa de l'interroger.

(A suivre).

Cependant, on suppose qu'assis près du magistrat, de l'autre côté de sa table de travail, il a pu, d'un mouvement rapide, appliquer ce cachet sur une feuille de papier blanc, pendant une courte absence de M. Villiers.

Une fois en possession de la feuille de papier portant le sceau du juge d'instruction, et rentré dans sa cellule, Altmayer l'aurait remplie, en imitant, avec une remarquable habileté, la signature du juge, qu'il avait eu le loisir d'étudier depuis deux mois et demi qu'il était arrêté.

Voici le texte que porte cette pièce adressée au directeur de Mazas :

« Monsieur le directeur,

« Je reçois de M. le procureur de la République l'ordre de mettre en liberté le nommé Altmayer. Veuillez, en conséquence, signer ce soir même la levée d'écrou, que je régulariserai demain.

Signé : « Le juge d'instruction, VILLIERS. »

Ce papier, glissé dans une enveloppe prise sur le bureau du juge et marquée de son sceau également, fut remis par Altmayer en sortant de l'instruction au garde républicain qui attendait le prévenu dans le couloir.

« Tenez, lui dit-il, d'un air dégagé, le juge vous charge de cela pour le directeur de Mazas. »

Le pen défiant militaire prit l'enveloppe des mains d'Altmayer, regarda la suscription murmurant on « c'est bien » naïf et crédule, qui dut combler d'une douce allégresse l'âme de l'audacieux prisonnier.

Arrivé au greffe de la prison, le garde remit scrupuleusement sa lettre, tandis que le prisonnier attendait dans la pièce voisine, l'effet que devait produire sa stupéfiante missive. Ce ne fut pas long. Cinq minutes plus tard, le prévenu, appelé au greffe, signait sa levée d'écrou et franchissait la grande porte de la prison d'un pas alerte et dans un état de jubilation facile à concevoir. Depuis ce moment, on cherche vainement, est-il utile de l'ajouter, les traces de sa fuite.

AGRICULTURE

Travaux agricoles du mois de décembre. — C'est dans ce mois que l'on s'occupe spécialement de la vente des grains et des animaux gras. Il faut surveiller les meules, les denrées en magasin, enfin s'assurer de l'état de conservation des tubercules et racines mis en silos.

On continue les labours d'hiver, on fume les terres, on transporte les marnes et les feuilles indispensables à la confection des composts.

On poursuit le battage des grains, on potèle les foins et les tiges des céréales, qui ont été divisés par le bache-paille.

On fauche la broyère pour servir de litière, on prépare les haies vives. Les irrigations des prairies doivent être moins fréquentes; elles n'auront lieu que quand la douceur de la température le permettra. Les touffes de joncs seront enlevées dans les prés, où l'on pratiquera des rigoles pour l'écoulement des eaux.

C'est l'époque favorable pour effectuer les fosses où doit s'effectuer le provignage. On soutire les vins blancs, on transporte les vins nouveaux.

Il faut tailler et émonder les oliviers et achever la récolte des olives destinées à la fabrication de l'huile.

Les soins à donner aux chevaux et aux juments sont les mêmes que ceux du mois de novembre.

On poursuit l'engraissement des bœufs avec les choux et les navets, qu'il faut leur donner avec précaution. Dans le Nord, on emploie comme aliment principal la pulpe des sucreries ou des distilleries de betteraves.

Dans la vacherie, il est nécessaire d'augmenter les litières pour tenir les animaux chaudement.

Les brebis réclament de grands soins, car c'est le moment de l'agnelage. Il faut garantir les bergeries du froid et de l'humidité.

On donne aux porc des tubercules cuits. L'engraissement des volailles continue.

Les ruches n'exigent aucun soin spécial.

Foire de Cahors. — La foire du 1^{er} décembre a été très importante et a donné lieu à beaucoup de transactions commerciales sur les divers marchés.

La place Thiers était occupée par 450 bêtes à cornes. Les bœufs destinés à la boucherie se sont vendus de 31 à 33 fr. les 50 kilogrammes poids vif.

Il a été vendu 110 porcs gras à raison de 43 à 45 fr. les 50 kilos. Les cochons destinés à l'élevage valaient de 15 à 25 fr. suivant la grosseur. Environ 1,500 moutons ou brebis ont trouvé preneur à 50 cent. le kilo.

D'énormes quantités d'oies grasses étaient ex-

posées; le prix moyen était de 1 fr. 60 le kilogramme. Les dindons et les poulets étaient aussi très abondants.

Les œufs valaient de 80 à 90 c. la douzaine. A la halle aux grains, 300 hectolitres de blé ont été vendus, suivant qualité, 16,75, 15,60, et 14,25 l'hectolitre.

350 hectolitres de maïs vendus au prix moyen de 8 fr. 50 l'hect.

320 hectolitres de noix, vendus de 7,50 à 10 fr. suivant qualité et grosseur.

Foire de Lalbenque. — Grâce au beau temps et les semailles terminées, notre foire a été belle.

Les bœufs étaient peu nombreux. Quelques-uns destinés à la boucherie ont été vendus, mais c'est tout.

On peut en dire autant des moutons. Les porcs valaient de 45 fr. à 48 fr. les 50 kilos.

La troffe se vendait 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la livre.

La volaille 0 fr. 50 la livre.

Notre marché aux grains était assez bien approvisionné. Il y avait beaucoup de maïs qui était vendu à raison de 5 fr. 50 à 6 fr. les quatre cinquièmes.

Le blé valait treize francs.

Marché d'Agen du 1^{er} décembre

Blés fins, Quercy du coteau, 17,75, à 18 fr. — de Garonne les 80 k. 17,50 à 17,75
Seigle, les 75 kil. net 12,50.
Maïs roux, les 80 kil. net 11 à 12.
Fèves, les 65 kil. brut 13 à 14.
Haricots les 80 kil. brut 18 à 20.
Avoines, les 50 k. 8,50.

Ecole pratique agricole. — Le ministre de l'agriculture vient de créer une école pratique d'agriculture sur le domaine de Chesnoy (Loiret), légué dans ce but à la ville de Montargis, par testament de M^{me} Roux-Fedry.

Blés. — Des rapports importants ont été le résultat de la recherche des blés de semence sur les marchés de l'intérieur. La culture obtient les pleins prix précédents pour les belles qualités; mais les sortes inférieures se maintiennent difficilement, car elles sont délaissées par la meunerie.

CALENDRIER DU LOT. — Décembre.

MOIS	JOURS	SAINTS	FOIRES.
3	Diman.	s. Sabbas.	
6	Lundi.	s. Nicolas.	Lauzès, Issendolus, St-Céré, Gramat, Uzech-des-Oules
7	Mardi.	s. Ambr. oise.	Caillac, Les Junies, Marminiac, Cuzance, Frayssinet-Gourd.
8	Mercredi.	Immaculée C.	Lugagnac, Lacapelle-Marival, Cazillac, St-Chamarand.
9	Jeudi.	se. Léocadie.	Mauroux, Sauzet, St-Clair, Vers.
10	Vend.	T de la s ^{te} Case	Castelfranc, Lherm, Cajarc, Latronquièrre, Teyssieu.
11	Samedi.	s. Damase.	Martel, St-Projet.

Lunaisons du mois de Décembre.
 ☉ P. Q. le 3, à 2 h. 35 du soir.
 ☽ P. L. le 11, à 9 h. 39 du matin.
 ☽ D. Q. le 18, à 6 h. 49 du matin.
 ☽ N. L. le 25, à 10 h. 4 du matin.
 Les jours décroissent de 27 m.

DERNIÈRE HEURE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 décembre 1886.

Les amendements de MM. Collavru, Raoul Duval et Berger, tendant à la suppression totale des crédits affectés aux sous-préfets, sont mis aux voix.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

Suppression des sous-préfets

A la majorité de 262 voix, contre 249, sur 511 votants, les amendements sont adoptés. (Mouvements divers).

M. de Freycinet prie la Chambre de suspendre la discussion du budget, le gouvernement ayant besoin de délibérer.

* * *

Démission des Ministres

A l'issue de la séance, les ministres se sont rendus aux affaires étrangères, où ils ont signé une démission que M. de Freycinet va porter immédiatement au président de la République.

A cinq heures et demie, les ministres se sont rendus à l'Élysée et ont remis au président de la République leur démission.

* * *

Paris, 3 décembre.

Au Conseil des ministres qui a eu lieu ce matin, le président de la République a fait à plusieurs reprises les instances les plus vives pour déterminer M. de Freycinet à rester en fonctions avec ses collaborateurs. Il a fait valoir les dangers d'une crise à l'heure actuelle en l'état de division de la

Chambre, vers la fin de l'année, au moment où le budget n'est pas voté, et alors que la situation parlementaire ne fournit aucune indication propre à amener la solution de la crise. Mais ses instances ont été vaines : M. de Freycinet a maintenu énergiquement sa détermination.

Le Conseil s'est séparé à sept heures. Tous les ministres étaient démissionnaires d'une manière définitive.

Demain matin, à la demande de M. Grévy, les ministres doivent de nouveau se réunir à l'Élysée. Mais cette réunion ne doit amener aucune modification aux résolutions de ce soir. Nous pouvons même ajouter que les ministres, pour bien marquer leur retraite, ne se rendront pas à la Chambre demain, et que la séance publique ne pourra par suite, avoir lieu. La Chambre sera probablement obligée de suspendre ses délibérations jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Dans le vote sur l'amendement Collavru, les 262 membres de la majorité comprennent l'unanimité de la droite, soit environ, 180 députés, et 80 membres républicains, appartenant pour la plupart à l'extrême-gauche et la gauche radicale.

Les 249 membres de la minorité sont tous républicains.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. Caron.

Samedi 4 décembre 1886.

Gillette de Narbonne

Opéra comique en 3 actes, musique d'Adran.

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

LE PERROQUET DE MA MÈRE

Comédie en un acte, de M. Paul Roche.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 3 à 4 heures, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 1886.

Allégo militaire Choissnel.
 Manon Lescault (ouverture) Auber.
 La Fille de Mme Angot (valse) Lecocq.
 Le Trouvère (fantaisie) Verdi.
 Les Violettes (mazurka) Faust.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 27 novembre 1886. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Un fait d'armes au Sénégal; A Madagascar; « Fleurs d'automne », tableau de M. Leclaire; En Bulgarie; La catastrophe de la rue Nicolas-Chorier, à Grenoble; Les inondations dans le Midi; Le Pic Xavier-Marmier, au Spitzberg; Frédéric Archer. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Le Monde financier. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus. — GRAVURES : Au Sénégal : le combat du lieutenant de spahis Chauvet et du damel Samba-Lawbé, près de Téroouane. — Madagascar : A Tananarive. — Beaux-Arts : « Fleurs d'automne ». — Bulgarie : A Tirnova; Séance de la grande Sobranié, après l'élection du prince Waldemar de Danemark; A Sofia; Le consulat russe qu'habitait le général Kaulbars. — Les inondations dans le Midi de la France. — Laponie : Le Pic Xavier-Marmier. — Frédéric Archer. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1352^e livraison (3 décembre 1886). — Huit mois au Kalahari, par M. Farini. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Taylor et Thiriat, et un plan. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 731^e livraison (4 décembre 1886). — Texte : Second violon, par J. Girardin. — La vertu en France : Le brocanteur, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Sources artificielles d'eau pure. — Parisiens et montagnards, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. — La tapisserie de Bayeux, par M^{me} Barbé. — Dessins de : Tofani, E. Zier, Sellier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 70^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue l'étude du Grand-Duché de « Bade ».

Outre la carte physique du Grand-Duché de Bade, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues de Carlsruhe, de l'église des Jésuites, à Mannheim, du château de Heidelberg et des lac et mosquée de Schvetzingen.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} décembre 1886. — Chronique : Causerie de quinzaine. — Lettres sur le Théâtre, par Henri de Bornier. — Le pupille des cloches, par Lois de Kerval. — L'hôtel Carnavalet, par P. Lacombe. — Jeannie, par Louise Gauguain. — La légende du Camaléon, par L. B. — Les deux voyageurs, par Maurice Reynold. — Autour de l'Australie, par A. Legrand. — Causerie musicale, par Julien Torchet. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par A. Poirson, Guiaux, L. Clément, B. de Monvel, et d'après de livres d'étranges et de vieilles estampes. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

RENDREZ-VOUS. — Cours au 3 déc.

3 0/0.....	83 80
3 0/0 amortissable (ancien).....	86 00
3 0/0 id. 1884.....	86 50
4 1/2 0/0 ancien.....	104 00
4 1/2 0/0 1883.....	110 05

Dernier cours du 3 déc.

Actions Orléans.....	1,347 50
Actions Lyon.....	1,258 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	393 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	329 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	323 50

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	350 00
--	--------

Tout est bien qui finit bien

mais au moins que la lettre suivante serve d'exemple à ceux qui essayent de tout, dépendent inutilement leur argent et finissent là où ils auraient dû commencer : Massangis (Yonne). Depuis trois ans, j'avais une gastralgie qui me donnait des crampes d'estomac atroces; je ne digérais pas; quand je voulais manger, il me venait de l'eau qui m'en empêchait; en outre, j'avais toujours le hoquet et des vomissements. J'avais tout essayé inutilement, quand j'ai eu le bonheur de connaître vos Pilules Suisses; depuis que j'en ai pris, je ne ressens plus aucune douleur; je vous remercie mille et mille fois de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr 50, et je vous autorise avec plaisir à publier ma lettre. A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. Amédée Courtois. Légalisation de la signature.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculation, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelleu, PARIS, & Ph^{en}.

Demandez partout Le Rhum St-Georges GOUTEZ ET COMPAREZ !!

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures
HABILLEMENTS
TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison **HIVER 1886-87**. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
Pantalon noir Sedan..... 8 90
Pantalon, nouveauté Elbœuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.
Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

Distillerie centrale du Quercy

CRÈME DE NOIX BOUTET
A BASE DE FINE CHAMPAGNE
MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE HORS CONCOURS

Exiger le Véritable Non
CAHORS

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Cahors 1885



Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1^{re} CATÉGORIE

1^{er} Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PRIX COURANT 1886-1887

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.		VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES					
	le c. m.	le c. m.	le c. m.	le c. m.	Racinés		
Alicante Henri Bouschet	60	50	Riparia géant Glabre (Portalis ou gloire de Montpellier)	4	35	11	10
Auxerrois à côté verte	35	30	Riparia géant tomentoux	4	35	11	10
Moutet ou Gibert	30	25	Riparia Fabre grande feuille	3	25	9	8
Pinot de Bourgogne	35	30	Riparia Fabre 2 ^e choix	2	15	7	6
Pense noir	35	30	Solonis	4	35	13	12
Grapt ou plant de Croq.	30	25	Vialla	4	35	11	10
Gros Bouschet	40	35	York Madeira	5	45	16	15
Sémillon blanc	35	30	Rupestris large feuille	5	45	13	12
Chalcho ou folle Blanche	30	25	Taylor	3	25	10	9
Chassela rose et doré	30	25	Herbemont à gros grain	4	35	20	18
Clairette à gros grain	35	30	Jacquez à gros grain	3	25	11	10
Muscats malaga	40	35	Othello	2	150	35	30
			Noak	10	90	20	18
BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET		BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS					
Alicante Henri Bouschet	15	100	Auxerrois méraux côté verte	3	25	1	1
Aramont teinturier Bouschet	15	100	Sémillon et Clairette	3	25	1	1
Terrat Bouschet	15	100	Cabernet Sauvignon	3	25	1	1
Muscats Bouschet	15	100					
Mourastel Bouschet	10	80					

Provenance des plants garanties.

Grande Culture DE Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

AVIS M. SALINIÉ, gendre RIVIÈRE, propriétaire de l'Hôtel du Commerce, en face la Halle à Cahors, a l'honneur d'informer le public et MM. les Voyageurs, qu'il reprendra son hôtel le 1^{er} janvier.

Restaurant à prix fixe et à la carte, genre bouillon Duval, grande salle pour repas de nocé et banquet, salons de compagnies et particuliers.

Chambres très confortables. — On prend des pensionnaires. — Vastes écuries et remises. — Omnibus à tous les trains.

Prix modérés.

VIN DE TABLE
Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.
Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Bains. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

Le propriétaire-gérant, Layou.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erika

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.



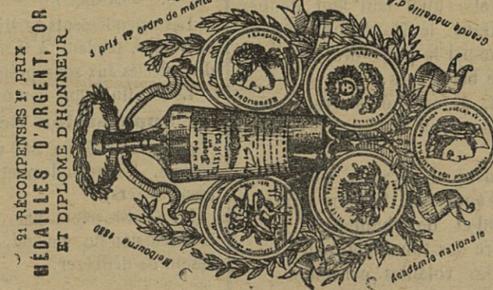
LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Saïpin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



91 RÉCOMPENSES Y COMPRIS
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires dar un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série